

CATALOGUE DE FORMATION

2023 · 2024



SOMMAIRE

INTRODUCTION

INFOS PRATIQUES

PICTOS

SANTÉ SEXUELLE

- Pourquoi et comment parler de sexualité avec les personnes accompagnées ?
- Concevoir, animer et évaluer un atelier collectif en santé sexuelle
- Prévention et réduction des risques sexuels : accueillir, informer et orienter
- Formation VIH (niveau I) : L'infection à VIH · Modes de contamination et stratégies de prévention
- Formation VIH (niveau II) : L'infection à VIH · Modes de contamination, stratégies de prévention et messages clés
- Les Tests Rapides d'Orientation Diagnostic (TROD) VIH, VHC et VHB
- L'entretien pré et post TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique) : principes, méthodes et enjeux
- Mettre en œuvre une consultation pré et post-exposition pour le VIH
- Quelle Vie Intime, Amoureuse et Sexuelle (VIAS) pour les personnes adultes en situation de handicap et accueillies en établissement ?
- Concilier la VIAS (Vie Intime, Amoureuse et Sexuelle) des personnes accompagnées et la vie de l'établissement · Vers une approche institutionnelle commune et accessible à tou·te·s

CHEMSEX

- Chemsex : Quels produits ? Quelles pratiques spécifiques ? Quel accompagnement ?
- Mettre en œuvre des consultations de Réduction des Risques et des Dommages (RdRD) liés au chemsex

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

- Accueillir et accompagner des personnes trans
- Accueillir et accompagner des personnes qui vendent des services sexuels (travailleur·se·s du sexe)
- Personnes LGBTI+ demandeuses d'asile & enjeux spécifiques de santé

SANTÉ MENTALE

- Addictions et santé mentale
- Rencontrer, accueillir, accompagner les personnes situées aux marges

HANDICAP

- Accueillir les personnes en situation de handicap dans les établissements de santé
- Créer et conduire une formation Snoezelen

SANTÉ AU TRAVAIL

- RQTH : droits, démarches et enjeux
- Politique de santé au travail : de la réflexion à l'action . Formation santé au travail (dirigeant·e·s)
- Santé au travail : droits, démarches et enjeux
- Etre référent·e handicap en organisme de formation

ADDICTIONS ET RDRD

- RDR (Réduction Des Risques) et produits
- Accompagner une personne en situation d'addiction . Public de bénéficiaires de la Protection Internationale
- Accompagner des personnes concernées par l'addiction et accueillies en structures non spécialisées

FORMATION DE FORMATEUR·RICE·S ET ANIMATION D'ATELIERS COLLECTIFS / DYNAMIQUES COLLECTIVES

- Concevoir, animer et évaluer un atelier collectif : principes, méthodes et enjeux

TARIFS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

INTRODUCTION

Dans le droit fil des actions menées par Arcat depuis de nombreuses années, l'offre de formation répond à l'enjeu de la lutte contre les inégalités sociales et d'accès à la santé. **Arcat Formation propose des actions de développement des compétences dédiées au professionnel-le-s des secteurs sanitaire, médico-social et associatif communautaire.**

Nous nous engageons à rendre accessibles nos formations au plus grand nombre et à trouver la meilleure solution pour chacun-e. En cas de besoin d'adaptation, d'aménagement ou de question à propos du financement de votre formation, n'hésitez pas à nous contacter.

Ensemble, développons nos compétences !

En lien avec ses différentes missions, Arcat propose une offre de formation, d'accompagnement méthodologique et de conseil aux entreprises dans les champs de :

- L'infection par le VIH et autres pathologies et précarités associées
- La promotion de la santé
- La lutte contre les discriminations
- La démocratie sanitaire et la participation des usager-ère-s au système de santé
- L'insertion professionnelle des personnes vivant avec un handicap invisible

LES PUBLICS

À partir d'un diagnostic partagé, le centre de formation d'Arcat développe des actions adaptées aux besoins de :

- Tou-te-s les bénévoles, étudiant-e-s ou professionnel-le-s du champ social et de la santé
- Tout établissement social et médico-social, association ou entreprise

Nos actions peuvent être financées via le plan de formation des établissements et des entreprises

LES OBJECTIFS

- Construire et consolider les connaissances
- Développer des compétences ciblées
- Améliorer les pratiques professionnelles

UNE PÉDAGOGIE ACTIVE

Notre démarche privilégie les méthodes de pédagogie active et les échanges de pratiques, en plaçant les participant-e-s au centre de l'action et en partant de leurs connaissances, compétences et expériences.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Nos interventions s'appuient sur une expertise solide dans les domaines de :

- La santé globale
- La santé sexuelle
- L'éducation et l'autonomie en santé
- La qualité de vie des personnes en situation de handicap
- L'accès aux droits et à la citoyenneté
- L'accompagnement dans les parcours de soins
- La place de l'usager-ère dans le système de santé et les établissements sociaux et médico-sociaux

Nos formations peuvent être valorisées comme dépenses déductibles de l'OETH (Obligation d'Emploi des Travailleur-euse-s en situation de Handicap)

INFOS PRATIQUES

Retrouvez ici les informations pratiques valables pour l'ensemble de nos formations



LIEU

En présentiel dans les locaux de la structure cliente ou à distance



DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Durée estimée entre la demande du client et le début de la prestation : 2 mois



CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'ACCÈS DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Nous nous engageons à rendre accessibles nos formations au plus grand nombre et à trouver la meilleure solution pour chacun-e.

En cas de besoin d'adaptation, d'aménagement ou de question à propos du financement de votre formation, n'hésitez pas à nous contacter :

info-formation@arcatsante.org



ORGANISATION

Association ARCAT

Numéro d'agrément formation : 11 75 128 86 75

Numéro SIRET : 342 080 736 000 57

Code APE : 9499Z

Contact : info-formation@arcatsante.org



TARIF

Sur devis

Demande à adresser à : info-formation@arcatsante.org

Plus d'informations à la fin du catalogue.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Retrouvez les conditions générales de vente du Centre de Formation de l'association ARCAT à la fin du catalogue.

PICTOS

Retrouvez ici la signification de l'ensemble des pictogrammes utilisées dans nos fiches



INTERVENANT·E



DURÉE DE LA FORMATION



OBJECTIFS DE LA FORMATION



CONTENUS DE LA FORMATION



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



ÉVALUATIONS



NIVEAU (PRÉREQUIS)



PUBLIC

SANTÉ SEXUELLE

- Pourquoi et comment parler de sexualité avec les personnes accompagnées ?
- Concevoir, animer et évaluer un atelier collectif en santé sexuelle
- Prévention et réduction des risques sexuels : accueillir, informer et orienter
- Formation VIH (niveau I) : L'infection à VIH · Modes de contamination et stratégies de prévention
- Formation VIH (niveau II) : L'infection à VIH · Modes de contamination, stratégies de prévention et messages clés
- Les Tests Rapides d'Orientation Diagnostic (TROD) VIH, VHC et VHB
- L'entretien pré et post TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique) : principes, méthodes et enjeux
- Mettre en œuvre une consultation pré et post-exposition pour le VIH
- Quelle Vie Intime, Amoureuse et Sexuelle (VIAS) pour les personnes adultes en situation de handicap et accueillies en établissement ?
- Concilier la VIAS (Vie Intime, Amoureuse et Sexuelle) des personnes accompagnées et la vie de l'établissement · Vers une approche institutionnelle commune et accessible à tou·te·s

Formation en présentiel

POURQUOI ET COMMENT PARLER DE SEXUALITÉ AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ?



2 JOURS · 14 HEURES



Formateur-ric-e-s organisme de formation Arcat

PRÉSENTATION

L'accompagnement des personnes commence par une écoute active et une information juste. Il se poursuit par des actions de soutien et d'orientation, assurées par des professionnel-le-s compétent-e-s.

« Garantir à [chacune] une vie sexuelle autonome, satisfaisante et sans danger, ainsi que le respect de ses droits en la matière, éliminer les épidémies d'IST et éradiquer l'épidémie de [VIH] d'ici 2030 » : tels sont les objectifs de la stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030. Des ambitions que les professionnel-le-s du secteur social et médico-social sont tenu-e-s d'investir et de diffuser dans leurs pratiques.

OBJECTIFS

- ❑ Actualiser ses connaissances en matière de santé sexuelle, prévention et réduction des risques sexuels
- ❑ Aborder la question des sexualités dans le respect de ses propres limites et de celles de la personne accompagnée
- ❑ Contribuer à favoriser les comportements de prévention et de réduction des risques sexuels chez les personnes accompagnées

CONTENUS

- Sexualités et santé sexuelle : travail sur les représentations, actualisation des connaissances et concepts clés
- La parole autour de la sexualité des personnes accompagnées : enjeux et limites
- Les professionnel-le-s face à la question de la sexualité des personnes accompagnées : écoute et postures ; éthique et cadre

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé et discussion
- Echanges de pratiques
- Etudes de cas / mises en situation à partir des problématiques rencontrées par l'équipe



Evaluation des acquis de la formation : mises en situations, exercices en individuel ou en sous-groupe

Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Prérequis

Connaissances de base en VIH, IST et santé sexuelle. La formation sera toutefois adaptée au niveau des stagiaires après un diagnostic partagé par les responsables de la structure cliente et l'organisme de formation.



Tout-e professionnel-le du secteur sanitaire, social ou médico-social

Formation en présentiel

CONCEVOIR, ANIMER ET ÉVALUER UN ATELIER COLLECTIF EN SANTÉ SEXUELLE



2,5 JOURS - 17,5 HEURES

Dont ½ journée de Retour sur Expérience (REX) à programmer une fois l'animation d'atelier(s) en santé sexuelle réalisée par les stagiaires

À noter : si besoin d'actualisation des connaissances en VIH, IST, santé sexuelle, prévoir 1 journée supplémentaire



Formateur·rice·s organisme de formation Arcat

PRÉSENTATION

« Garantir à [chacun·e] une vie sexuelle autonome, satisfaisante et sans danger, ainsi que le respect de ses droits en la matière, éliminer les épidémies d'IST et éradiquer l'épidémie de [VIH] d'ici 2030 » : tels sont les objectifs de la stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030. Des ambitions que les professionnel·le·s du secteur social et médico-social sont tenu·e·s d'investir et de diffuser dans leurs pratiques.

Cette formation a pour but de développer les compétences des stagiaires en animation d'ateliers collectifs en santé sexuelle et de favoriser ainsi l'expression des personnes accompagnées sur la question des sexualités.

OBJECTIFS



- ❑ Repérer et adopter les attitudes favorisant l'expression des personnes accompagnées sur les questions de sexualités et de santé sexuelle
- ❑ Concevoir (préparer, animer, évaluer) un atelier collectif en santé sexuelle en s'appuyant sur une méthodologie adaptée et sur les ressources des participant·e·s

CONTENUS



- Sexualités et santé sexuelle : travail sur les représentations ; rappel des concepts et notions clés
- Les professionnel·le·s et la question de la sexualité des personnes accompagnées - Écoute et attitudes ; éthique et cadre
- Ingénierie d'intervention : approches, méthodes et techniques pédagogiques
- Dynamiques de groupe et postures d'animation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



- Apports conceptuels et méthodologiques
- Discussion et échanges de pratiques professionnelles
- Travaux en sous-groupes
- Mises en situation



Evaluations des acquis de la formation : mises en situations, exercices en individuel ou en sous-groupe

Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Prérequis

Connaissances de base en VIH, IST et santé sexuelle. La formation sera toutefois adaptée au niveau des stagiaires après un diagnostic partagé par les responsables de la structure cliente et l'organisme de formation.



Tout·e professionnel·le du secteur sanitaire, social ou médico-social amené·e à animer des ateliers collectifs en santé sexuelle

Formation en présentiel

PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES SEXUELS : ACCUEILLIR, INFORMER ET ORIENTER



1 JOUR · 7 HEURES
12 STAGIAIRES MAXIMUM



Infirmier-ère Diplômé-e d'Etat détenant une expérience en CeGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles (IST))

PRÉSENTATION

« Garantir à [chacun-e] une vie sexuelle autonome, satisfaisante et sans danger, ainsi que le respect de ses droits en la matière, éliminer les épidémies d'IST et éradiquer l'épidémie de [VIH] d'ici 2030 » : tels sont les objectifs de la stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030. Des ambitions que les professionnel-le-s du secteur social et médico-social sont tenu-e-s d'investir et de diffuser dans leurs pratiques. En apportant aux équipes des connaissances actualisées sur les modes de contamination et les stratégies de prévention des hépatites virales B et C, du VIH et des IST, cette formation leur permettra de délivrer une information et une orientation adaptées aux besoins des personnes accueillies.

OBJECTIFS

- ☐ Renforcer les capacités à accueillir les personnes dans le respect et la bienveillance
- ☐ Délivrer une information juste et une orientation pertinente en termes de prévention et de réduction des risques sexuels

CONTENUS

- Infection à VIH, hépatites virales et autres infections sexuellement transmissibles (IST) : épidémiologie, définitions, symptômes,
- Outils de prévention diversifiée
- Organisation du système de soins et de la prise en charge médico-sociale pour les personnes infectées par le VIH ou les virus de l'hépatite B ou C
- Principes et bases de la relation aidant-aidé
- Outils du counseling

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et scientifiques
- Exposé et discussion en plénière
- Echanges de pratiques
- Etudes de cas
- Travaux individuels et en sous-groupes



Evaluation des acquis de la formation : études de cas pratiques, QCM d'évaluation des connaissances

Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Aucun prérequis demandé

La formation sera adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé entre le commanditaire et l'organisme de formation.



Professionnel-le-s du secteur sanitaire, social ou médico-social

Formation en présentiel

FORMATION

VIH

(NIVEAU I)

L'INFECTION À VIH MODES DE CONTAMINATION ET STRATÉGIES DE PRÉVENTION



½ JOURNÉE À 1 JOURNÉE · 3,5 À 7 HEURES



Formateur·rice·s organisme de formation Arcat

PRÉSENTATION

L'accompagnement des personnes commence par une information juste. Il se poursuit par des actions de soutien et d'orientation, assurées par des professionnel·le·s compétent·e·s.

Cette formation a pour ambition d'actualiser les connaissances des professionnel·le·s concernant les modes de contamination et les stratégies de prévention du VIH afin de délivrer une information adaptée aux connaissances et à la situation des personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- ❑ Identifier les modes de contamination du VIH
- ❑ Repérer les différentes stratégies de prévention de la transmission du VIH

CONTENUS

- Epidémiologie et définitions : notions de base
- Modes de contamination au VIH et aux autres IST (Infections Sexuellement Transmissibles)
- Stratégies de prévention et de réduction des risques sexuels
- Enjeux et recommandations

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et scientifiques
- Exercices pratiques / Travaux en individuel et en sous-groupe
- Discussion (et échange de pratiques en plénière)
- Mises en situation



Evaluation des acquis de la formation : mises en situation, quiz
Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Aucun prérequis demandé

La formation sera adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé entre le commanditaire et l'organisme de formation.



Tout·e professionnel·le·s du secteur sanitaire, social ou médico-social

Formation en présentiel

FORMATION VIH (NIVEAU II)

L'INFECTION À VIH
MODES DE CONTAMINATION,
STRATÉGIES DE
PRÉVENTION ET MESSAGES
CLÉS



2 JOURS · 14 HEURES



Formateur·rice·s organisme de formation Arcat

PRÉSENTATION

L'accompagnement des personnes commence par une information juste. Il se poursuit par des actions de soutien et d'orientation, assurées par des professionnel·le·s compétent·e·s.

Cette formation a pour ambition d'actualiser les connaissances des professionnel·le·s concernant les modes de contamination et les stratégies de prévention du VIH afin de délivrer une information adaptée aux connaissances et à la situation des personnes accompagnées.

OBJECTIFS



- ❑ Identifier les modes de contamination du VIH
- ❑ Repérer les différentes stratégies de prévention de la transmission du VIH
- ❑ Intégrer et promouvoir les messages clés de prévention des risques sexuels dans sa pratique d'accompagnement

CONTENUS PÉDAGOGIQUES



- Epidémiologie et définitions : notions de base
- Modes de contamination au VIH
- Stratégies de prévention et de réduction des risques de transmission du VIH

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



- Apports théoriques et scientifiques
- Exercices pratiques
- Réflexion collective et échanges de pratiques



Evaluation des acquis de la formation : quiz
Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Aucun prérequis demandé
La formation sera adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé entre le commanditaire et l'organisme de formation.



Tout·e professionnel·le·s du secteur sanitaire, social ou médico-social

Formation en présentiel

LES TESTS RAPIDES D'ORIENTATION DIAGNOSTIC (TROD) VIH, VHC ET VHB



2 JOURS · 14 HEURES · 9 STAGIAIRES MAXIMUM
3 JOURS · 21 HEURES · AU-DELÀ DE 9 ET POUR 12 STAGIAIRES
MAXIMUM



Infirmier·ère Diplômé·e d'Etat libéral·e détenant une expérience en CeGIDD (Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles (IST))

PRÉSENTATION

« Garantir à [chacun·e] une vie sexuelle autonome, satisfaisante et sans danger, ainsi que le respect de ses droits en la matière, éliminer les épidémies d'IST et éradiquer l'épidémie de [VIH] d'ici 2030 » : tels sont les objectifs de la stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030. Des ambitions que les professionnel·le·s du secteur social et médico-social sont tenu·e·s d'investir et de diffuser dans leurs pratiques.

Cette formation est conforme à l'annexe VI de l'arrêté du 16 juin 2021 fixant les conditions de réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique de l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et 2) et des infections par les virus de l'hépatite C (VHC) et de l'hépatite B (VHB), en milieu médico-social ou associatif et autres centres et établissements autorisés.

OBJECTIFS

- ❑ Compléter les connaissances sur les risques et les modes de transmission des hépatites virales B et C, du VIH et des IST associés aux différentes pratiques des populations et individus rencontrés;
- ❑ Renforcer les capacités à mener des entretiens de prévention et de réduction des risques adaptés aux besoins des publics et au cadre particulier des entretiens pré- et post-test incluant les capacités à mener un entretien d'annonce en cas de résultat positif d'un test ;
- ❑ Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à une utilisation de TROD de l'infection par le VHC ou VHB ou à VIH 1 et 2 ;
- ❑ Développer les capacités d'écoute et d'analyse sans jugement à l'égard des personnes et de leurs comportements sexuels ou de consommation de substances psychoactives.

CONTENUS THÉORIQUES

- Infection à VIH, hépatites virales et autres infections sexuellement transmissibles (IST) : épidémiologie, définitions, symptômes, prévention et informations sur les risques associés
- Principes juridiques et éthiques applicables en matière de dépistage
- Organisation du système de soins et de la prise en charge médico-sociale pour les personnes infectées par le VIH ou les virus de l'hépatite B ou C
- Les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) de l'infection par le VHC ou le VHB ou à VIH 1 et 2 :
 - Les différents types de tests et leur stockage
 - Principes d'utilisation et de réalisation
 - Interprétation des résultats
 - Règles d'asepsie, d'hygiène et d'élimination des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI)
 - Processus de signalement auprès de l'ANSM
- Principes et bases de la relation aidant-aidé : information-conseil, intervention motivationnelle brève, entretien pré et post-test
- Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang

CONTENUS PRATIQUES



- Réflexion sur l'analyse de ses propres représentations et attitudes vis-à-vis des comportements sexuels ou de consommation de substances psychoactives d'autrui
- Mises en situation d'information-conseil pré et post-test
- Réalisations pratiques de TROD VHC, VHB et VIH : prélèvements, visualisation et interprétation des résultats, gestes de tri, manipulation des collecteurs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



- Apports théoriques et scientifiques
- Exposé et discussion en plénière
- Echanges de pratiques
- Etudes de cas / mises en situation
- Travaux individuels ou en sous-groupes



Evaluation des acquis de la formation : pour obtenir l'attestation de formation permettant de réaliser des TROD dans sa structure, le/la stagiaire devra impérativement réaliser les exercices pratiques demandés (mises en situation d'entretien et d'annonce de résultats TROD + entraînement au geste technique de prélèvement et de lecture des TROD) sur lesquels il/elle sera évalué-e par les formateur-trice-s

Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Prérequis

Connaissances de base en VIH, IST et santé sexuelle.
La formation sera toutefois adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé entre le commanditaire et l'organisme de formation.



Professionnel-le-s du secteur sanitaire, social ou médico-social amené-e-s à réaliser des TROD VIH, VHB et VHC

Formation en présentiel

L'ENTRETIEN PRÉ ET POST TROD (TEST RAPIDE D'ORIENTATION DIAGNOSTIQUE) : PRINCIPES, MÉTHODES ET ENJEUX



1 JOUR · 7 HEURES



Infirmière Diplômée d'Etat exerçant en CeGIDD

PRÉSENTATION

L'accompagnement des personnes commence par une écoute active et une information juste. Il se poursuit par des actions de soutien et d'orientation, assurées par des bénévoles et des professionnel-le-s compétent-e-s.

Cette formation vise à renforcer les capacités des stagiaires à mener des entretiens de prévention et de réduction des risques adaptés aux besoins des publics et au cadre particulier des entretiens pré et post-test.

OBJECTIFS

- ❑ Mener des entretiens pré et post test en effectuant une évaluation des risques adaptée à la spécificité et aux ressources de la personne accompagnée
- ❑ Développer les capacités d'écoute et d'analyse sans jugement à l'égard des personnes et de leurs comportements sexuels ou de consommation de substances psychoactives
- ❑ Annoncer un résultat (positif ou négatif) en s'appuyant sur des techniques d'entretien adaptées

CONTENUS

- Etat des lieux et clarification des représentations et des connaissances liées à la sexualité et à la consommation de produits psychoactifs
- Rappels des principes et bases de la relation aidant-aidé : information et co-conseil, intervention motivationnelle brève
- Entretiens pré et post-test : cadre, méthode, contenu, posture et bonnes pratiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports conceptuels et méthodologiques par l'intervenant-e
- Echange de pratiques
- Mises en situation / jeux de rôles



Evaluation des acquis de la formation : mises en situations/jeux de rôles - feedback de l'intervenant-e + auto-évaluation stagiaire

Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Prérequis

Les stagiaires devront avoir suivi, en amont, la formation conforme à l'annexe IV de l'arrêté du 1^{er} août 2016 fixant les conditions de réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique de l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et 2) et de l'infection par le virus de l'hépatite C (VHC) en milieu médico-social ou associatif.



Professionnel-le-s/bénévoles du secteur de la santé, du social et du médico-social

METTRE EN ŒUVRE UNE CONSULTATION PRÉ ET POST-EXPOSITION POUR LE VIH



2 JOURS + ½ JOURNÉE D'ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DES CONSULTATIONS PrEP/TPE - À DISTANCE DE 3 MOIS ENVIRON



Médecin + Infirmière Diplômée d'Etat exerçant en CeGIDD

PRÉSENTATION

Assurer des consultations et TPE nécessite de s'inscrire dans une approche de santé sexuelle PrEP globale et positive en s'appuyant sur :

- Des données médicales et scientifiques actualisées
- Une connaissance des enjeux de santé des publics prioritaires*
- Une évaluation des risques personnalisée
- Des outils et des protocoles adaptés
- Une dynamique partenariale installée pour mettre en œuvre des parcours de santé individualisés

Cette formation, adaptée aux médecins et infirmier·ère·s exerçant en CeGIDD, a pour ambition d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre d'une nouvelle offre de santé spécifique via :

- Un renforcement de connaissances et de compétences
- Des échanges de pratiques avec des professionnel·le·s ayant une expérience reconnue dans l'accompagnement des parcours PrEP et TPE

*Gays et HSH, personnes transidentitaires, afro-caribéennes, travailleuses du sexe et personnes en situation de prostitution, usagères de drogues injectables

OBJECTIFS

- ❑ Délivrer une information précise sur le TPE et la PrEP en s'appuyant sur les pratiques, les connaissances, les ressources de la personne accueillie et sur des connaissances médicales et scientifiques actualisées ;
- ❑ Renforcer les capacités des équipes des CeGIDD à évoquer et évaluer sans jugement les pratiques à risques des personnes ;
- ❑ Assurer un suivi efficient et une orientation pertinente en s'appuyant sur des outils et des protocoles adaptés.

CONTENUS

- PrEP/TPE : publics prioritaires et enjeux de santé - actualités médicales, recommandations scientifiques et protocoles en vigueur
- Bonnes pratiques de consultation : l'expertise du Checkpoint Paris
- Process et mise en œuvre des consultations PrEP/TPE : outils de suivi, organisation et dynamique partenariale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Eclairage scientifique et expérientiel par les formatrices
- Exercices pratiques
- Etudes de cas cliniques/mises en situation
- Echanges de pratiques



Evaluation des acquis de la formation : quiz, études de cas, questions-réponses
Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Prérequis
-



Tout·e professionnel·le amené·e à proposer des consultations PrEP/TPE

Formation en présentiel

QUELLE VIE INTIME, AMOUREUSE ET SEXUELLE (VIAS) POUR LES PERSONNES ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP ET ACCUEILLIES EN ÉTABLISSEMENT ?



3 JOURS · 21 HEURES



Formateur-riche-s organisme de formation Arcat
Professionnel-le-s du secteur médico-social, membres du GT
Novation Sociale

PRÉSENTATION

L'importance donnée à la VIAS des personnes accueillies est très dépendante des orientations prises par la Direction, de l'implantation de l'établissement sur le territoire, de son histoire, du profil des résidents et de la sensibilité des équipes : il existe donc de fortes disparités en termes de pratiques professionnelles sur ces questions.

Les professionnels sont confrontés à des besoins, attentes et questionnements de la part des résidents et face auxquels ils peuvent se sentir démunis, faute de réponse cadrante sur ce sujet.

Une approche institutionnelle est nécessaire pour sécuriser les professionnels comme les résidents et leur entourage sur ces questions.

A cet effet, le GROUPE SOS solidarités, en s'appuyant sur les pratiques de terrain de professionnels et sur l'expérience de personnes concernées, a édité une charte « Vie affective et sexuelle » en FALC (Facile À Lire et à Comprendre), qui rappelle les droits et devoirs dans ce domaine.

Pour que chacun puisse adhérer, mettre en œuvre, promouvoir et diffuser les principes dictés dans cette charte, il est essentiel d'accompagner sa diffusion au sein de chaque établissement.

Cette formation a pour ambition de renforcer l'appropriation d'un socle de référence commun afin que les résidents et les équipes soient en capacité de concilier la VIAS des personnes accueillies et le fonctionnement de l'établissement dans le respect de la loi et des droits humains.

OBJECTIFS

- ❑ Intégrer la vie intime, amoureuse et sexuelle au projet de vie du résident et la santé sexuelle à l'accompagnement des personnes accueillies dans une approche positive et respectueuse de l'intimité et de la vie privée de chacun
- ❑ Repérer et adopter les pratiques professionnelles qui favorisent l'expression des résidents sur leur intimité et leur sexualité dans une démarche bienveillante et non jugeante
- ❑ Communiquer, partager, respecter et faire respecter les règles inscrites dans la charte concernant la VIAS des personnes accueillies dans l'établissement
- ❑ Analyser sa pratique, proposer et mettre en œuvre des leviers d'actions face aux éventuels freins persistants sur cette question

CONTENUS

JOUR 1

- **SEXUALITÉS EN GÉNÉRAL ET SEXUALITÉS DES PERSONNES ACCUEILLIES EN ÉTABLISSEMENT** : état des lieux et clarification des représentations et des connaissances
- **SANTÉ GLOBALE ET PROMOTION DE LA SANTÉ SEXUELLE EN ÉTABLISSEMENT**
 - Droits humains et droits sexuels : les droits et libertés fondamentaux en matière de santé sexuelle
 - Recommandations de bonnes pratiques, limites légales, déontologiques et éthiques

CONTENUS (SUITE)

JOUR 2

► LES PROFESSIONNELS FACE À LA QUESTION DE L'INTIMITÉ ET DE LA SEXUALITÉ DES PERSONNES ACCUEILLIES

- État des lieux des pratiques d'accompagnement de la VIAS au sein de l'établissement : freins, avancées et perspectives
- Favoriser l'expression sur la VIAS dans le respect de ses propres limites et de celles des résidents : démarche, postures et outils
- La place et l'accompagnement des familles, des parents, des tuteurs

► LES PRINCIPES DE LA CHARTE

- L'importance du respect du consentement
- Le respect de l'intimité, de la vie privée et du lieu de vie des résidents
- La liberté et l'accès à la sexualité sans jugement
- Le droit d'être accompagné sur ces sujets (santé sexuelle, désir d'enfant, parentalité, rencontres) par les professionnels de l'établissement

JOUR 3

► MISE EN OEUVRE DES PRINCIPES DE LA CHARTE : OUTILS ET PERSPECTIVES

- Partir de l'existant : outils à capitaliser et à valoriser
- Innover en apportant des réponses spécifiques, concrètes et adaptées aux besoins de la personne et non de l'établissement
- Au-delà de l'établissement : quels partenariats, quel réseau pour un accompagnement adapté ?
- Évaluation de l'impact de l'application de la charte : anticipation des effets, impact sur les équipes, les résidents et leur entourage

TECHNIQUES DE PÉDAGOGIE ACTIVE

- Remue-méninges
- Retours d'expérience
- Analyse de cas pratiques et de situations concrètes apportés par les participants
- Discussion notamment autour de films d'animation créés spécifiquement pour illustrer les grands principes de la charte
- Eclairage théorique et pratique par les formateurs

Les activités et travaux de réflexion et d'élaboration proposés se feront en individuel, en sous-groupes ou en plénière. Les apprentissages ou actualisation des connaissances sont co-construits en groupe.



Evaluation des acquis de la formation : mises en situation, exercices d'élaboration en individuel ou en sous-groupe

Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Aucun prérequis demandé

La formation sera toutefois adaptée au niveau des stagiaires après analyse de la demande et des besoins et en accord avec le commanditaire de la structure cliente



Tout·e professionnel·le du secteur sanitaire, social ou médico-social

CONCILIER LA VIAS (VIE INTIME, AMOUREUSE ET SEXUELLE) DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT VERS UNE APPROCHE INSTITUTIONNELLE COMMUNE ET ACCESSIBLE À TOU-TE-S



**4 JOURS DONT ½ À 1 JOURNÉE DE REX (RETOUR SUR EXPÉRIENCE)
À DISTANCE DE LA FORMATION (3 À 6 MOIS MAXIMUM)**

Un volet action - hors temps de formation - sera consacré à l'élaboration de la charte par les stagiaires en veillant à y impliquer les personnes accueillies au sein de l'établissement ainsi que leurs proches (famille, entourage...)



Formateur-ric-e-s organisme de formation Arcat

PRÉSENTATION

L'importance donnée à la VIAS des personnes accueillies est très dépendante des orientations prises par la Direction, de l'implantation de l'établissement sur le territoire, de son histoire, du profil des personnes accueillies et de la sensibilité des équipes : il existe donc de fortes disparités en termes de pratiques professionnelles sur ces questions.

Les professionnel-le-s sont confronté-e-s à des besoins, attentes et questionnements de la part des résident-e-s et face auxquels ils-elles peuvent se sentir démun-i-e-s.

Une approche institutionnelle est nécessaire pour sécuriser les professionnel-le-s comme les personnes accueillies et leur entourage sur ces questions.

Cette formation a pour ambition de guider les stagiaires dans l'élaboration d'un socle de références commun et de renforcer son appropriation afin que les personnes accueillies comme leur entourage et les personnes qui les accompagnent soient en capacité de concilier la VIAS des résident-e-s et le fonctionnement de l'établissement dans le respect de la loi et des droits humains.

OBJECTIFS

- ❑ Interroger et explorer les représentations sur la sexualité en général, la sexualité des personnes en situation de handicap et plus généralement des personnes vulnérables, la sexualité en institution
- ❑ Intégrer la santé sexuelle à l'accompagnement global des personnes accueillies dans une approche positive et respectueuse de l'intimité et de la vie privée de chacun-e
- ❑ Repérer et adopter les pratiques professionnelles qui favorisent l'expression des résident-e-s sur leur intimité et leur sexualité dans une démarche bienveillante et non-jugeante
- ❑ Communiquer, partager, respecter et faire respecter les règles essentielles concernant la VIAS des personnes accueillies dans l'établissement
- ❑ Analyser sa pratique, proposer et mettre en œuvre des leviers d'actions face aux éventuels freins persistants

CONTENUS

- **TRAVAIL SUR LES REPRÉSENTATIONS LIÉES À LA SEXUALITÉ**
- **REGARDS CROISÉS SUR LES PRATIQUES**
 - Place de la sexualité dans l'établissement
 - Freins et leviers face à l'expression des demandes et des besoins des personnes accueillies en matière de VIAS
- **SEXUALITÉ, SANTÉ SEXUELLE ET DROITS FONDAMENTAUX : NOTIONS ET CONCEPTS CLÉS**

CONTENUS (SUITE)

► LES PROFESSIONNEL·LE-S FACE À LA QUESTION DE L'INTIMITÉ ET DE LA SEXUALITÉ DES PERSONNES ACCUEILLIES

- Enjeux et recommandations de bonnes pratiques
- Communication dans les espaces et outils institutionnels, avec la personne accueillie et l'entourage : écoute et positionnement ; éthique et cadre

► CONCILIER VIAS DES RÉSIDENT·E-S ET VIE DE L'ÉTABLISSEMENT : VERS UNE APPROCHE INSTITUTIONNELLE COMMUNE ET ACCESSIBLE À TOU-TE-S

- Conditions, grands principes et règles de droit commun
- Partenaires (résident·e-s, équipes, familles, structures partenaires, intervenant·e-s extérieur·e-s...)
- Élaboration-rédaction et diffusion d'une charte : démarche, méthodes et outils

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Discussion et échanges de pratiques sur la base de cas concrets apportés par les stagiaires
- Eclairage théorique et conceptuel par les intervenant·e-s
- Activités et exercices pratiques en individuel, en sous-groupes ou en plénière
- Remue-méninge, brainstorming, débat mouvant
- Mises en situation/ études de cas

Le Théâtre forum pourra être proposé en fonction des besoins et du budget



Evaluation des acquis de la formation : mises en situation, exercices en individuel ou en sous-groupe

Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Prérequis

La formation sera adaptée au niveau des stagiaires après un diagnostic partagé par les responsables de l'établissement client et l'organisme de formation

Personnes adultes accueillies en établissement du secteur Handicap et leurs proches (famille, entourage...)



Professionnel·e·s des établissements du secteur Handicap

Préconisation : afin de favoriser l'appropriation par tout·e·s des grands principes permettant de concilier VIAS et vie de l'établissement, il apparaît indispensable que la direction, les cadres de santé ainsi que les responsables de l'encadrement participent à la formation

CHEMSEX

- Chemsex : Quels produits ? Quelles pratiques spécifiques ? Quel accompagnement ?
- Mettre en œuvre des consultations de Réduction des Risques et des Dommages (RdRD) liés au chemsex

CHEMSEX

QUELS PRODUITS ? QUELLES PRATIQUES SPÉCIFIQUES ? QUEL ACCOMPAGNEMENT ?



1 JOUR · 7 HEURES



Psychologue clinicienne
intervenant en CSAPA

PRÉSENTATION

L'accompagnement des personnes commence par une écoute active et une information juste. Il se poursuit par des actions de soutien et d'orientation, assurées par des professionnel-le-s compétent-e-s.

Cette formation a pour ambition de sensibiliser les professionnel-le-s à la pratique du Chemsex en vue d'un accompagnement adapté et personnalisé des personnes concernées.

OBJECTIFS

- ❑ Développer ses connaissances sur les spécificités liées à la pratique du Chemsex
- ❑ Délivrer des conseils et une orientation adaptés aux usagers du Chemsex pour favoriser leurs comportements de prévention et de réduction des risques

CONTENUS

- Chemsex : travail sur les représentations et actualisation des connaissances
- Quels produits, quelles voies d'administration, quels effets ?
- De l'usage à la dépendance : quelles conséquences et quels enjeux sur la santé sexuelle et la santé globale de la personne ?
- Accompagnement personnalisé : prévention et réduction des risques ; Recommandations et outils

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé et discussion
- Etudes de cas / mises en situation
- Echanges de pratiques



Evaluations des acquis de la formation : questionnaire d'évaluation des connaissances
Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Prérequis

Connaissances de base en VIH, IST, santé sexuelle, addictologie. La formation sera toutefois adaptée au niveau des stagiaires après un diagnostic partagé par les responsables de la structure cliente et l'organisme de formation.



Tout-e professionnel-le du secteur sanitaire, social ou médico-social

Formation en présentiel

METTRE EN ŒUVRE DES CONSULTATIONS DE RÉDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES (RdRD) LIÉS AU CHEMSEX



2 JOURS · 14 HEURES



Titulaire d'un diplôme d'infirmière, Iris Bichard dispose également d'un Master de sociologie orienté sur la santé et le social. Après avoir travaillé deux ans au Checkpoint Paris, centre de santé sexuelle communautaire, elle travaille dorénavant dans le service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital Saint-Louis. Depuis 2019, elle s'investit pleinement pour améliorer la prise en charge des usagers de Chemsex en accompagnant des personnes en RdRD et en participant à différents congrès et groupes de travail sur le sujet.

PRÉSENTATION

La mise en place de consultations de RdRD liés au Chemsex peut permettre aux centres de soins de proposer une offre adaptée aux personnes souhaitant engager un travail sur leurs pratiques de consommation. Combinant discussion, éclairage théorique et mises en situation, cette formation se veut concrète et interactive. Elle permet aux stagiaires d'adopter une posture appropriée à l'accompagnement des personnes et de disposer du bagage théorique nécessaire à la mise en œuvre des consultations de RdRD liés au Chemsex.

OBJECTIFS

- ❑ Développer ses connaissances sur les spécificités liées à la pratique du Chemsex, notamment sous le prisme de l'homosexualité et de la sexualité gay
- ❑ Mener un entretien et un suivi en RdRD liés au Chemsex
- ❑ Prodiguer des conseils de RdRD appropriés et adaptés aux besoins des personnes et aux substances consommées
- ❑ Repérer les situations d'urgence et réorienter l'utilisateur si nécessaire
- ❑ Maîtriser certaines techniques de l'entretien motivationnel

CONTENUS

- Chemsex : définition et épidémiologie
- Les substances psychoactives consommées : voies d'administration, effets recherchés, effets indésirables
- Parcours de soins et partenariats
- Stratégies de RdRD : principes généraux et conseils spécifiques à chaque substance
- L'accompagnement en RdRD : cadre et modalités, grille d'entretien, évaluation
- L'entretien motivationnel : principes, techniques de base et objectifs

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Techniques de pédagogie active** : remue-méninges, discussion et échanges de pratiques, mises en situation/études de cas à partir de situations proposées par les stagiaires et la formatrice, éclairage théorique et pratique par la formatrice

Les exercices proposés se feront en individuel, en sous-groupes ou en plénière. Les apprentissages ou actualisation des connaissances sont coconstruits en groupe



Evaluation des acquis de la formation : exercices individuels ou en groupe
Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Prérequis

Accueillir des chemsexuels au sein de sa structure.
La formation sera toutefois adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé entre le commanditaire et l'organisme de formation.



Tout·e professionnel·le amené·e à pratiquer des accompagnements en RdRD liés au Chemsex

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

- Accueillir et accompagner des personnes trans
- Accueillir et accompagner des personnes qui vendent des services sexuels (travailleur-se-s du sexe)
- Personnes LGBTI+ demandeuses d'asile & enjeux spécifiques de santé

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER DES PERSONNES TRANS



PRÉSENTATION

OUTrans est une association fondée en 2009 par des trans et pour les trans, pour combler le manque en réseau d'auto-support trans et lutter contre la transphobie à tous les niveaux (social, professionnel, institutionnel). Association historique de lutte contre le VIH, les pathologies associées et les discriminations liées notamment à la santé, **ARCAT** propose une offre de formations dans les champs de :

- L'infection par le VIH et autres pathologies et précarités associées ;
- La promotion de la santé ;
- La lutte contre les discriminations ;
- La démocratie sanitaire et la participation des usager-ère-s au système de santé ;
- L'insertion sociale des personnes vivant avec un handicap invisible.

CONTEXTE

Les personnes trans doivent faire face à de nombreuses difficultés/obstacles dans leur parcours. Elles sont notamment régulièrement confrontées à des équipes (médicales ou médico-sociales) peu ou pas sensibilisées à la question transidentitaire. Cette méconnaissance peut conduire à des maladroites qui fragilisent davantage les personnes et in fine leurs conditions de vie. Afin que ces équipes soient en capacité d'améliorer leurs pratiques d'accueil et d'accompagnement des personnes trans, **OUTrans et Arcat** se sont associées pour proposer cette formation co-construite à partir des expériences de personnes concernées et de l'expertise différente et complémentaire des 2 associations.

**cisgenre : personne dont l'identité de genre correspond au sexe/genre qui lui a été assigné à la naissance.*

OBJECTIFS

- ❑ Identifier les fragilités des personnes trans et les obstacles qu'elles rencontrent au quotidien dans leurs parcours de transition
- ❑ Repérer et adopter des pratiques professionnelles qui favorisent un accueil et un accompagnement respectueux des personnes trans dans le respect de leur identité et de leur expression de genre

CONTENUS

- Travail sur les représentations, préjugés, idées fausses liées à la transidentité
- Identités de genre et transitions : pluralité des concepts et des parcours, terminologie adaptée et concepts clés
- Accueil et accompagnement - bonnes pratiques : respect de l'autodétermination, de l'identité et de l'expression de genre et bénéfiques sur les conditions de vie et la santé des personnes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Techniques de pédagogie active** : remue-méninges, études de cas à partir de situations apportées par les stagiaires et les intervenant.e.s, discussion et échanges de pratiques, éclairage théorique et pratique par les intervenant.e.s

Les activités et travaux de réflexion et d'élaboration proposés se feront en individuel, en sous-groupes ou en plénière. Les apprentissages ou actualisation des connaissances sont co-construits en groupe.



Evaluations des acquis de la formation : exercices individuels ou en groupe, études de cas
Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Aucun prérequis demandé

La formation sera toutefois adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé entre le commanditaire et l'organisme de formation.



Toute personnes amenée à recevoir une personne trans au sein de sa structure

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER DES PERSONNES QUI VENDENT DES SERVICES SEXUELS

(TRAVAILLEUR·SE·S DU SEXE)



1 À 2 JOURS
7 À 14 HEURES



Intervenante paire

PRÉSENTATION

Pour établir le lien de confiance essentiel à la démarche d'accueil et d'accompagnement, les professionnel·le·s doivent pouvoir adopter une posture non-jugeante et reconnaître les discriminations et les obstacles auxquels font face les personnes accompagnées.

Cependant, la stigmatisation, les discriminations, le cadre légal et les politiques publiques entourant la prostitution constituent des freins à la mise en place et au maintien de l'accompagnement médico-social des personnes vendant des services sexuels.

Cet ensemble de contraintes complique l'accès à l'autonomie, à la prévention, à la santé, à la justice et au droit commun des travailleur·se·s du sexe. Une bonne connaissance du contexte et des contraintes dans lequel évoluent les personnes, des principes de réduction des risques spécifiques à ce secteur ainsi que des avantages de la démarche communautaire sont autant d'atouts pour assurer une intervention efficace, au plus près de ce public.

OBJECTIFS

- ❑ Repérer les freins à la mise en place et au maintien de l'accompagnement médico-social des personnes vendant des services sexuels ;
- ❑ S'engager dans un accueil sans jugement et un accompagnement adapté à la situation de chaque personne dans une démarche de réduction des risques.

CONTENUS

- Représentations entourant le travail sexuel
- Parcours migratoires et situation de contraintes
- Cadre légal français et application sur le terrain
- RDR appliquée au travail du sexe

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Travail sur les représentations
- Exercices en individuel ou en sous-groupes
- Exposé et discussion
- Etudes de cas / mises en situation



Evaluation des acquis de la formation : mises en situation, exercices en individuel ou en sous-groupe, QCM

Evaluation de satisfaction de la formation : questionnaire individuel et anonyme



Aucun prérequis demandé

La formation sera adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé entre le commanditaire et l'organisme de formation.



Tout·e professionnel·le ou bénévole du secteur médico-social amené·e à accueillir et/ou accompagner des travailleur·se·s du sexe

Formation en présentiel

PERSONNES LGBTI+ DEMANDEUSES D'ASILE & ENJEUX SPÉCIFIQUES DE SANTÉ



2 À 2,5 JOURS
12 STAGIAIRES MAXIMUM



Médiateur de santé
Psychologue

PRÉSENTATION

Le Groupe SOS Solidarités a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la DGEF (Direction Générale des Etrangers en France) pour l'accueil des demandeur-se-s d'asile membres des communautés LGBTI+. Ce projet expérimental d'un an est proposé par SOS Solidarités en partenariat avec ARCAT et le centre de santé sexuelle communautaire et CEGIDD Checkpoint-Paris. Il prévoit la transformation de 50 places d'hébergement dédiées aux demandeur-se-s d'asile LGBTI+ au sein des CADA/HUDA du Groupe SOS Solidarités situés en Ile-de-France. Dans ce cadre, Checkpoint Paris mobilise son offre de santé sexuelle communautaire et propose un soutien psychologique et une médiation en santé pair pour mieux accompagner les demandeur-euse-s d'asile LGBTI+ accueillies dans ces CADA/HUDA tout en renforçant leur capacité d'agir et leur autodétermination. Pour accompagner les équipes des CADA et HUDA dans leur compréhension des spécificités des communautés LGBTI+, le centre de formation d'Arcat, en partenariat avec Checkpoint Paris propose une formation qui sera déployée sur tous les établissements d'Ile-de-France et mobilisera des intervenant-e-s issu-e-s des communautés LGBTI+. Cette formation a pour ambition de permettre aux équipes de proposer un accueil et un accompagnement respectueux de la diversité des orientations sexuelles et des identités de genre des personnes accueillies en CADA/HUDA.

OBJECTIFS

- ❑ Prendre en compte les besoins spécifiques des personnes LGBTI+ dans l'accueil et l'accompagnement au sein des HUDA/CADA
- ❑ Favoriser l'émergence de la parole autour de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre
- ❑ Orienter les personnes LGBTI+ vers un parcours de soin en santé sexuelle adapté

CONTENUS

- Les communautés LGBTI+
- Les besoins spécifiques en santé
- IST et outils de prévention
- Posture professionnelle et choix des mots
- L'inclusivité dans l'hébergement collectif
- Orientation et partenariat (personnes ressources)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports conceptuels et scientifiques
- Exposé et discussion
- Partage d'expériences et de bonnes pratiques
- Etude de cas proposés par les stagiaires et les intervenant-e-s
- Exercices pratiques en individuel ou en sous-groupes



Evaluations des acquis de la formation : questionnaire individuel de connaissances
Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Aucun prérequis demandé

La formation sera adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé entre le commanditaire et l'organisme de formation.



Professionnel-le-s accompagnant des demandeur-se-s d'asile au sein d'HUDA/CADA

SANTÉ MENTALE

- Rencontrer, accueillir, accompagner les personnes situées aux marges
- Addictions et santé mentale

ADDICTIONS ET SANTÉ MENTALE



PRÉSENTATION

Quelles sont les interactions entre la psychiatrie et l'addictologie ? La consommation de substance(s) peut favoriser la survenue et aggraver le pronostic de troubles psychiatriques. De même les troubles psychiatriques accroissent le risque de présenter des conduites addictives. Il est donc important de prendre en compte ces comorbidités pour améliorer la prise en charge et le parcours de soin santé/social.

OBJECTIFS

- ❑ Comprendre les impacts réciproques des troubles psychiatriques et des addictions
- ❑ Appréhender les spécificités de l'accompagnement d'un-e usager-ère de drogue souffrant de troubles psychiatriques
- ❑ Identifier les préalables et les axes d'accompagnement d'un-e usager-ère de drogue souffrant de troubles psychiatriques
- ❑ Se repérer dans l'offre de structures pouvant assurer la prise en charge des personnes présentant cette double problématique

CONTENUS

- **Les interactions entre les troubles psychiatriques et les addictions**
 - Les personnes souffrant de pathologies psychiatriques
 - Les effets des addictions sur la santé mentale
- **Les préalables à l'accompagnement**
 - La rencontre ou l'accueil de l'utilisateur souffrant de troubles mentaux
 - L'incitation à engager une démarche de soins ou de réinsertion
- **La démarche de soins des addictions en présence de troubles psychiatriques**
 - Concomitance des soins ou priorisation des soins ?
 - Les complexifications réciproques
 - La prise en charge des comorbidités
- **L'offre de structure de prise en charge**
 - Les acteurs
 - L'offre hospitalière
 - L'offre médico-sociale

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques illustrés par des exemples
- Préconisations opérationnelles et valorisation des techniques proposées par les participants
- Partage d'expériences et de bonnes pratiques
- Etudes de cas proposées par le formateur et les participants
- Remise d'un support pédagogique



Evaluations des acquis de la formation : questionnaire d'évaluation des connaissances
Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Prérequis

Connaissances de base en VIH, IST, santé sexuelle, addictologie. La formation sera toutefois adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé par les responsables de la structure cliente et l'organisme de formation.



Tout-e professionnel-le du secteur social et médico-social en contact avec des personnes concernées par des addictions



RENCONTRER, ACCUEILLIR, ACCOMPAGNER LES PERSONNES SITUÉES AUX MARGES

PRÉSENTATION

La rencontre avec la personne accompagnée met le/la professionnel.le face à des situations psychosociales diverses. Accueillir la demande implique une mise en sens et un travail de distanciation continue de la part de l'intervenant-e. En outre, il est nécessaire de mettre en place un cadre contenant, où l'altérité de chacun-e – accueillant-e et accueilli-e – soit respectée. L'accompagnement met en jeux l'articulation entre la singularité de la personne accueillie, le projet institutionnel, le cadre des différents dispositifs et la préservation de sa propre économie psychique.

OBJECTIFS

- ❑ Appréhender et comprendre les processus conduisant à la marginalisation et leurs impacts sur la psyché et la vie des personnes accueillies
- ❑ Penser l'accompagnement de la personne en intégrant la dimension historique de la rencontre afin de prendre en compte les mécanismes de répétition
- ❑ Faire collectif autour de la personne accompagnée dans une dynamique de coordination de son parcours
- ❑ Identifier les modalités d'accompagnement et d'évaluation en lien avec le projet d'établissement

CONTENUS

- La rencontre et le lien avec la personne accompagnée : représentations, distanciation, mutualisation des bonnes pratiques
- La dynamique psychique des personnes accueillies : notions clés
- Les problématiques du lien et de la relation, dans un accompagnement traversé par les ruptures
- La question de l'encordage par l'équipe et sa fonction de tiers
- Le recueil de la parole, des besoins et des attentes de la personne accueillie
- Du travail prescrit au travail réel : cadre et médiations en équipe

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports conceptuels et méthodologiques
- Echange de pratiques
- Jeux de dynamique de groupe
- Mises en situation / jeux de rôles



Evaluations des acquis de la formation : questionnaire de connaissances ou exercice en individuel

Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Aucun prérequis demandé

La formation sera toutefois adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé entre le commanditaire et l'organisme de formation.



Professionnel-le-s amené-e-s à accueillir et accompagner des personnes situées à la marge

HANDICAP

- Accueillir les personnes en situation de handicap dans les établissements de santé
- Créer et conduire une formation Snoezelen

Formation en présentiel ou à distance

ACCUEILLIR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ



1 JOUR · 7 HEURES en présentiel à destination des équipes de l'accueil et des services administratives

2 HEURES en distanciel et à destination des responsables administratifs des établissements de santé formé-e-s sera intégrée au parcours de sensibilisation



Infirmière Diplômée d'Etat concernée par l'expérience du handicap

PRÉSENTATION

Au sein des établissements de santé, l'accueil des patient-e-s et de leur entourage constitue le premier geste de soin. Proposer un accueil bienveillant et respectueux des personnes en situation de handicap, visible ou invisible, c'est contribuer à un parcours de soins de qualité pour tou-te-s. Cette formation dispensée par une personne concernée par l'expérience du « handicap », permettra aux équipes de se saisir de cette démarche d'accueil bienveillant et inconditionnel et de l'inscrire dans leurs pratiques professionnelles.

OBJECTIFS

- ❑ Lever les craintes et les préjugés liés au handicap
- ❑ Repérer et adopter des pratiques professionnelles qui favorisent un accueil respectueux et une orientation adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap

CONTENUS

- Définitions et concepts clés : handicap, accessibilité, compensation
- Obligations/cadre réglementaire et législation
- Posture et outils

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Travail sur les représentations
- Apports théoriques et réglementaires
- Exposé et discussion
- Mises en situation à partir des situations rencontrées par les stagiaires



Evaluation des acquis de la formation : tests de connaissances et participation aux études de cas/mises en situation

Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Prérequis

Être chargé-e de l'accueil ou des services administratifs des structures de santé

La formation sera toutefois adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé entre le commanditaire et l'organisme de formation.



Professionnel-le chargé-e de l'accueil et des services administratifs des structures de santé (agent-e-s d'accueil et secrétaires)



CRÉER ET CONDUIRE UNE FORMATION SNOEZELLEN

PRÉSENTATION

Tout d'abord créée et indiquée dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées et présentant des troubles du spectre autistique, la prise en charge « Snoezelen » s'ouvre depuis quelques années à des publics divers : enfants, adultes, personnes âgées dans des situations diverses de prise en charge et d'accompagnement. Le terme Snoezelen est le résultat de la contraction de deux mots néerlandais « Doezen » qui induit la notion de détente, de récupération, et « Snuffelen » qui signifie renifler, partir à la découverte. Il s'agit donc d'une approche sensorielle qui a pour but d'aider à éveiller, ou réveiller toutes les potentialités sensorielles de la personne accueillie par la mise en œuvre de stimulations, d'expériences, sollicitant sensations, motricité, émois, communication et créativité. La démarche Snoezelen privilégie la qualité d'un accompagnement, d'une rencontre : rencontre du sujet avec son propre corps, rencontre également du sujet avec l'Autre. La démarche Snoezelen propose à la personne accompagnée :

- Une ambiance dans laquelle elle va pouvoir se penser ;
- Un environnement qu'elle est invitée à modifier et transformer en fonction de ses désirs et de ses ressentis.

OBJECTIFS

- ❑ Découvrir les bienfaits de la démarche Snoezelen ;
- ❑ Développer une relation et une écoute privilégiées dans un espace sécurisé et contenant ;
- ❑ Penser, préparer et conduire une séance Snoezelen en s'appuyant sur un cadre et des outils adaptés aux spécificités du public accueilli.

CONTENUS THÉORIQUES

- L'approche Snoezelen
 - Fondements et enjeux
 - Les indications thérapeutiques
- Proposition Snoezelen et projet personnalisé de la personne accueillie
- Snoezelen et accompagnement au quotidien : comment créer et intégrer ? Limites et questionnements

CONTENUS PRATIQUES

- La place et le rôle du matériel utilisé
- Les stimulations sensorielles personnalisées : cadre et outils
- Expérimentation d'une séance : mise en situation de prise en charge individuelle ou de groupe

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports conceptuels
- Exposé et discussion
- Echanges de pratiques
- Exercices pratiques et ludiques en s'appuyant sur le matériel multi-sensoriel mis à disposition par la structure et/ou par la formatrice (balles à picots, foulard, serpent vibrant, produits lumineux, matériel tactile...)



Evaluation des acquis de la formation : mises en situation, exercices pratiques

Evaluation de satisfaction de la formation : questionnaire individuel et anonyme



Prérequis

Intervenir auprès de personnes âgées.

La formation sera toutefois adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé entre le commanditaire et l'organisme de formation.



Professionnel-le-s intervenant auprès de personnes âgées
12 stagiaires maximum en intra

SANTÉ AU TRAVAIL

- RQTH : droits, démarches et enjeux
- Politique de santé au travail : de la réflexion à l'action · Formation santé au travail (dirigeant-e-s)
- Santé au travail : droits, démarches et enjeux
- Etre référent-e handicap en organisme de formation



RQTH : DROITS, DÉMARCHES ET ENJEUX

PRÉSENTATION

Les personnes disposant de la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur-se en situation de Handicap) connaissent des situations très diverses. Leur point commun est de subir des difficultés face à l'accès ou au maintien dans l'emploi en raison de leur état de santé. La RQTH permet aux personnes d'accéder à certaines aides à la formation et à l'emploi. Or, pour que les salarié-e-s s'emparent de dispositifs tels que la RQTH, il est nécessaire qu'il/elle-s connaissent leurs droits et les démarches à effectuer.

Cette formation vise à sensibiliser les équipes sur l'aspect réglementaire et les avantages de ce statut.

OBJECTIFS

- Lever les craintes et les idées reçues sur le statut de RQTH
- Saisir l'intérêt à faire reconnaître la qualité de travailleur.euse en situation de handicap

CONTENUS

- Handicap /ALD/PCE – Invalidité/Incapacité : définitions
- BOETH (Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi) : cadre réglementaire, démarches et avantages liés au statut
- La RQTH : les partenaires institutionnels (MDPH, Cap Emploi...)
- Les droits des travailleur-se.s en situation de handicap

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Travail sur les représentations
- Apports théoriques et réglementaires
- Discussion / questions-réponses

Une session de Théâtre Forum sera adossée à la formation afin de sensibiliser le maximum de personnes fréquentant l'établissement et ainsi renforcer l'appropriation des enjeux liés au dispositif de RQTH.



Evaluations des acquis de la formation : questionnaire (quiz, QCM, etc.)
Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Prérequis
Être salarié-e de SOS Solidarités
Disposer d'un ordinateur individuel et d'un accès à la plateforme Teams



Équipes non cadres de SOS Solidarités – formation ouverte aux cadres

Formation en présentiel

POLITIQUE DE SANTÉ AU TRAVAIL : DE LA RÉFLEXION À L'ACTION

FORMATION SANTÉ AU TRAVAIL (DIRIGEANT·E·S)



3 À 4 JOURS · 21 À 28 HEURES



Formateur·rice·s organisme de formation ARCAT

PRÉSENTATION

Mettre en place les conditions favorables pour répondre à l'OETH (Obligation d'Emploi des Travailleurs en situation de Handicap) nécessite de construire une politique de santé au travail au sein de l'établissement.

Cette formation a pour ambition d'accompagner les stagiaires dans cette volonté de créer un environnement favorable à la prise en compte de la santé des salarié·e·s.

OBJECTIFS



- Repérer les enjeux et les impacts d'une bonne qualité de vie au travail sur la réussite et l'image de l'établissement
- Co-construire une culture d'entreprise de santé au travail
- Promouvoir, diffuser et valoriser la politique de santé au travail de l'établissement

CONTENUS



- Santé et qualité de vie au travail : définitions et représentations
- Législation et dispositifs de maintien et d'insertion dans l'emploi
- Prise en compte de la santé des salariés dans un climat bienveillant : pratiques et postures
- Politique santé au travail : quelles actions et communications vers les équipes pour quelles mises en œuvre ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



- Apports théoriques
- Partage d'expériences et de bonnes pratiques
- Etudes de cas/Mises en situation
- Travaux en sous-groupe



Evaluation des acquis de la formation : études de cas/mises en situations, exercices d'élaboration en individuel ou en sous-groupe + REX (Retour sur EXpérience) à distance de la formation (3 à 6 mois maximum) sur la mise en œuvre de la politique de santé au travail au sein de l'établissement

Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Aucun prérequis demandé

La formation sera adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé entre le commanditaire et l'organisme de formation.



DG, DRH, CHSCT, CSE, médecins du travail, managers

Formation en présentiel

SANTÉ AU TRAVAIL : DROITS, DÉMARCHES ET ENJEUX



3 À 4 JOURS
21 À 28 HEURES



Formateur-riche-s organisme de formation ARCAT

PRÉSENTATION

Les personnes disposant de la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur en situation de Handicap) connaissent des situations très diverses. Leur point commun est de subir des difficultés face à l'accès ou au maintien dans l'emploi en raison de leur état de santé. La RQTH permet aux personnes d'accéder à certaines aides à la formation et à l'emploi. Or, pour que les salarié-e-s s'emparent de dispositifs tels que la RQTH, il est nécessaire qu'ils sentent, au sein de leur établissement/entreprise, un climat bienveillant et une volonté de prise en compte de la santé des travailleur-euse-s.

Cette formation a pour ambition de promouvoir et diffuser la politique santé au travail de l'établissement/l'entreprise.

OBJECTIFS



- ❑ Lever les craintes et les idées reçues sur les problématiques de santé en général et de santé au travail en particulier
- ❑ Saisir l'intérêt à faire reconnaître la qualité de travailleur-euse en situation de handicap
- ❑ Contribuer à une organisation du travail et un climat social bienveillants et respectueux des besoins des équipes et des contraintes de l'employeur

CONTENUS



- Santé, handicap et qualité de vie au travail : définitions et représentations
- Droits et démarches : cadre législatif et dispositifs de maintien et d'insertion dans l'emploi
- Obstacles et conditions favorables à l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap
 - Aménagements souhaitables et possibles en milieu de travail
 - Postures et bonnes pratiques professionnelles

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



- Apports théoriques
- Partage d'expériences et de bonnes pratiques
- Etudes de cas/Mises en situation
- Travaux en sous-groupe



Evaluation des acquis de la formation : études de cas/mises en situations, exercices d'élaboration en individuel ou en sous-groupe + REX (Retour sur EXpérience) à distance de la formation (3 à 6 mois maximum) sur la mise en œuvre de la politique de santé au travail au sein de l'établissement

Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Aucun prérequis demandé

La formation sera adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé entre le commanditaire et l'organisme de formation.



Équipes non dirigeantes d'entreprise ou d'établissement du secteur social et médico-social



ÊTRE RÉFÉRENT·E HANDICAP EN ORGANISME DE FORMATION

PRÉSENTATION

Pour répondre aux exigences de la certification qualité Qualiopi, les organismes de formation doivent s'inscrire dans une dynamique d'accessibilité aux formations proposées. A ce titre, chaque organisme de formation est dans l'obligation de nommer un·e référent·e handicap. Cette personne ressource doit pouvoir faire lien entre la direction, les équipes et les partenaires pour un accueil et un accompagnement adapté aux besoins spécifiques des stagiaires en situation de handicap.

Cette formation vise à accompagner la montée en compétences des référent·e·s handicap des organismes de formation qui s'engagent dans une démarche de politique handicap active. Elle apporte la connaissance des différents handicaps et des besoins spécifiques qui en émanent. Des éléments clés de l'accessibilité et du contexte législatif lié au handicap sont également développés. Au travers d'exposés, d'exercices et de mises en situation, les stagiaires sont sensibilisés à l'accueil des publics en situation de handicap et à l'adaptation des outils pédagogiques dans une démarche inclusive.

OBJECTIFS

- ❑ Accueillir, informer et accompagner des publics en situation de handicap dans leur parcours de formation en s'appuyant sur des outils d'expression, d'écoute et d'échange accessibles
- ❑ Veiller à l'adaptation des parcours de formation à la situation et aux besoins des stagiaires en situation de handicap
- ❑ Mobiliser et développer un réseau de partenaires internes et externes pour des orientations ou des solutions de compensation adaptées

CONTENUS

- Le handicap : représentation et idées reçues
- Les typologies de handicap
- La législation du handicap
- Accueil et bonnes pratiques
- Les indicateurs du référentiel national qualité liés au handicap
- La mise en œuvre au sein du centre de formation
- Atelier de mise en situation et de réflexion en lien avec les besoins spécifiques des publics pour construire sa boîte à outils

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Par le biais d'apports théoriques, d'échanges de pratiques, d'études de cas et de mises en situation, les stagiaires construiront leurs apprentissages tout au long de la formation.



Evaluation

Évaluation des acquis et de la satisfaction



Prérequis

-



Acteurs de la formation

ADDICTIONS ET RDRD

- RdR (Réduction des Risques) et produits
- Accompagner une personne en situation d'addiction · Public de bénéficiaires de la Protection Internationale
- Accompagner des personnes concernées par l'addiction et accueillies en structures non spécialisées



RdR (RÉDUCTION DES RISQUES) ET PRODUITS

PRÉSENTATION

La consommation de produits psychoactifs est une problématique dont la complexité oblige les intervenant-e-s au contact des publics concernés à mobiliser des compétences relevant de champs aussi variés que la médecine, l'addictologie, la sociologie ou la psychologie. Connaître les effets et les risques des différents produits, leurs interactions, les modes de consommation, avoir des bases en pharmacologie et en addictologie, être en mesure de comprendre le vocabulaire des usager-ère-s : autant de connaissances nécessaires pour délivrer des messages de réduction des risques (RDR). La RDR est une approche de l'usage de drogue qui a émergé dans les années 90 face à l'épidémie de VIH et qui s'est ensuite imposée en tant que politique de santé publique. Elle a transformé l'accompagnement des personnes consommatrices de produits en plaçant l'usager-ère au centre de son projet thérapeutique avec comme objectif l'amélioration de sa condition sanitaire. En apportant aux stagiaires des connaissances théoriques et pratiques issues de champs divers sur la RDR et la consommation de produits, cette formation vise à favoriser le dialogue entre professionnel-le-s et personnes consommatrices de produits et ainsi permettre aux équipes d'apporter aux usager-ère-s des informations et conseils de RDR personnalisés et pertinents.

OBJECTIFS

- ❑ Mener des entretiens avec des consommateur-trice-s de produits dans une démarche de RDR (non-jugement, connaissance des pratiques et du vocabulaire des consommateurs, objectifs thérapeutiques fixés par la personne usagère elle-même)
- ❑ Evaluer les risques auxquels s'expose un-e consommateur-trice et délivrer des messages de RDR pertinents et adaptés à chaque situation

CONTENUS

- Historique, principe, enjeux et développements futurs de la RDR en France
- Notions de base de pharmacologie et d'addictologie
- Risques liés aux pratiques de consommation (modes de consommation, interactions...)
- Revue des principaux produits psychoactifs avec pour chacun : profils actuels des consommateur-ric-e-s, appellations, aspect, contenu réel, prix, dosage, effets recherchés, risques principaux, messages de RDR spécifiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports conceptuels et méthodologiques par l'intervenant-e
- Echange de pratiques
- Mises en situation / jeux de rôles



Evaluation des acquis de la formation : mises en situation, jeux de rôles – feedback de l'intervenant-e + auto-évaluation stagiaire

Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Aucun prérequis demandé

La formation sera adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé entre le commanditaire et l'organisme de formation.



Professionnel-le-s amené-e-s à accueillir et accompagner des personnes consommatrices de produits psychoactifs

Formation en présentiel

ACCOMPAGNER UNE PERSONNE EN SITUATION D'ADDICTION

**PUBLIC DE BÉNÉFICIAIRES
DE LA PROTECTION
INTERNATIONALE**



2 JOURS · 14 HEURES



Formateur/intervenant en analyse de la pratique auprès de CSAPA, CADA, ATSA, PRAHDA, CHRS, auprès des professionnel-le-s du secteur médico-social

PRÉSENTATION

L'accompagnement des personnes en situation d'addiction nécessite d'être sensibilisé aux grandes familles de toxiques et à leurs caractéristiques, aux effets recherchés lors de la consommation en lien avec le vécu souvent traumatique lié notamment au parcours migratoire.

Cette formation permettra d'expérimenter les outils d'entretien privilégiés des professionnel-le-s de l'addiction.

OBJECTIFS

- ❑ Identifier les différentes formes d'addiction et les comportements induits
- ❑ Comprendre les mécanismes de la dépendance
- ❑ Utiliser des outils favorisant un accompagnement individualisé et adapté

CONTENUS

- Les mécanismes de l'addiction, la compensation, la pseudo-compensation
- La mémoire traumatique
- Les familles de toxiques : effets recherchés, nocivité, puissance addictive
- Effets repérables sur le comportement et l'organisme
- L'entretien motivationnel : principe, application aux personnes en situation d'addiction
- Traitements de substitution, sevrage
- Connaissance des réseaux de partenaires et leurs rôles

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés interactifs
- Apports théoriques et méthodologiques
- Etudes de cas / analyses de films / mises en situation
- Echanges de pratiques



Evaluations des acquis de la formation : questionnaire d'évaluation des connaissances
Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Pas de niveau requis

La formation sera toutefois adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé entre le commanditaire et l'organisme de formation.



Tout-e professionnel-le en charge de l'accueil et de l'accompagnement de publics sous protection internationale, en situation d'addiction

Formation en présentiel

ACCOMPAGNER DES PERSONNES CONCERNÉES PAR L'ADDICTION ET ACCUEILLIES EN STRUCTURES NON SPÉCIALISÉES



2 JOURS · 14 HEURES



Formateur/intervenant en analyse de la pratique auprès de CSAPA, CARRUD et plus généralement auprès des professionnel-le-s du secteur médico-social. Accompagnement des publics particuliers en situation d'addiction (psychothérapie)

PRÉSENTATION

L'accompagnement des personnes en situation d'addiction nécessite d'être sensibilisé aux grandes familles de toxiques et à leurs caractéristiques, aux effets recherchés lors de la consommation en lien avec le vécu souvent traumatique lié notamment au parcours migratoire.

Cette formation permettra d'expérimenter les outils d'entretien privilégiés des professionnel-le-s de l'addiction.

OBJECTIFS

- ❑ Comprendre les mécanismes psychologiques de consommation à risque et la dépendance aux produits psychoactifs pour mieux les prévenir et les accompagner
- ❑ Evaluer et mettre en place des dispositifs de réduction de risques des produits psychoactifs
- ❑ Savoir adapter ses pratiques professionnelles pour répondre aux besoins des personnes en situation de dépendance
- ❑ Appréhender les complémentarités entre les accompagnements médical et psycho-social d'une personne en situation d'addiction
- ❑ Se repérer l'offre de structures spécialisées en prévention et en soins des addictions

CONTENUS

- Les familles de toxiques et leurs effets
- Les psychopathologies en lien avec les addictions
- Les mécanismes de la dépendance
- Traitements de substitution et sevrage
- Les outils d'auto-évaluation de la consommation
- Les postures de l'entretien motivationnel
- Les réseaux de partenaires et leurs rôles
- Les pistes pour désamorcer ou gérer des difficultés liées à la dépendance de la personne au cours de l'accompagnement
- Le déni, la demande ou la non demande

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques illustrés par des exemples.
- Préconisations opérationnelles et valorisation des techniques proposées par les participants.
- Partage d'expériences et de bonnes pratiques.
- Etude de cas proposés par le formateur et les participants.
- Remise de supports pédagogiques.



Evaluations des acquis de la formation : exercices en individuel ou en sous-groupe / QCM
Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Prérequis
Intervenir en ESMS



Tout-e professionnel-le du secteur social et médico-social accompagnant des personnes en situation d'addiction

FORMATION DE FORMATEUR·RICE·S ET ANIMATION D'ATELIERS COLLECTIFS / DYNAMIQUES COLLECTIVES

- Concevoir, animer et évaluer un atelier collectif : principes, méthodes et enjeux

Formation en présentiel

CONCEVOIR, ANIMER ET ÉVALUER UN ATELIER COLLECTIF : PRINCIPES, MÉTHODES ET ENJEUX



2 JOURS · 14 HEURES



Formateur·rice·s
organisme de formation
Arcat

PRÉSENTATION

Créer une dynamique collective au sein d'une structure sociale ou médico-sociale, c'est, en premier lieu, partir des besoins des personnes qui y sont accompagnées.

Cette formation a pour but de développer les compétences des stagiaires en conception, animation et évaluation d'ateliers collectifs en favorisant le partage de savoirs entre personnes accompagnées et entre personnes accompagnées et professionnel·le·s.

OBJECTIFS

- ❑ Concevoir (promouvoir, animer, évaluer) un atelier collectif en s'appuyant sur une méthodologie adaptée et sur les ressources des personnes accompagnées
- ❑ Par une approche centrée sur les forces, repérer et adopter les attitudes favorisant l'expression des personnes accompagnées en atelier collectif qu'elles soient co-animatrices ou participantes

CONTENUS

- De la conception à l'évaluation d'un atelier collectif : principes, méthodes et techniques pour une animation active et participative
- Dynamiques de groupe : fonctionnement et mécanismes, rôles et postures facilitatrices d'animation et de co-animation
- Partage de savoirs expérientiels et de savoirs professionnels : enjeux et complémentarités
- La participation des personnes accompagnées : définitions, principes et conditions de sa mise en œuvre

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports conceptuels et méthodologiques
- Discussion / partage de pratiques et de savoirs
- Mises en situation
- Exercices pratiques, travaux de réflexion en sous-groupe et en plénière



Evaluations des acquis de la formation : mises en situations, exercices en individuel ou en sous-groupe

Evaluation de la formation : questionnaire de satisfaction stagiaire



Aucun prérequis demandé

La formation sera adaptée au niveau des stagiaires sur la base d'un diagnostic partagé par les responsables de la structure cliente et l'organisme de formation



Professionnel·le·s du secteur social et médico-social

TARIFS

Tarifs applicables du 01/01/2023 au 31/12/2023 pour toute formation organisée en métropole
Politique de prix : uniquement sur devis

Le montant forfaitaire de l'ensemble de nos formations est établi sur la base ci-dessous :

- **Forfait groupe : de 5 à 12 stagiaires**
- **Montant par jour : 1 400 euros H.T (mille quatre cents euros hors taxes)**

Hors frais de transport, de repas et d'hébergement intervenant-e-s en cas de formation hors Île-de-France et hors frais liés à l'achat ou à la location de matériel spécifique sur présentation de justificatifs.

Toute demande de formation fait l'objet de la remise d'un devis auprès du client.

Les autres modalités financières sont décrites à l'article 2- de nos conditions générales de vente.

Les prix s'entendent nets, l'ensemble des prestations de formation professionnelle d'ARCAT n'étant pas soumis à TVA conformément aux dispositions de l'article 261.4.4°a) du Code général des impôts.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont applicables dans leur intégralité – sauf stipulation particulière expressément convenue d'un commun accord entre les parties – à l'ensemble des prestations réalisées par ARCAT, association LOI 1901 (dont la déclaration d'activité en qualité d'organisme de formation a été enregistrée sous le numéro 11 75 12886 75 auprès de la Préfecture de la Région d'Île-de-France, Organisme de formation agréé sous le N° déclaration : 11 75 128 86 75, identifiée sous le Numéro SIRET : 342 080 736 000 57, dont le siège est sis - 94-102, rue de Buzenval - 75020 PARIS.

Toute commande faite auprès d'ARCAT par une entreprise cliente (ci-après le « CLIENT) implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes CGV dont le CLIENT déclare avoir pris connaissance.

1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PRESTATION

1.1- La prestation envisagée entre dans l'une des catégories prévues par les dispositions des articles L.6313-1 et suivants du Code du travail.

1.2- La prestation s'adresse aux catégories de personnes visées par la proposition commerciale, la convention et sera conduite par les moyens propres d'ARCAT et/ou avec le concours d'autres dispensateurs dûment habilités au préalable par ARCAT.

1.3- Le programme de la prestation, la durée et le(s) lieu(x) de réalisation, les effectifs inscrits par le CLIENT, les moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre, les modalités de contrôle des connaissances ainsi que, le cas échéant, la nature de la sanction de la prestation dispensée sont définis dans la convention signée par les parties ou tout autre document remis au CLIENT par ARCAT.

2. MODALITÉS FINANCIÈRES

• Prix

2.1- Les prix s'entendent nets, l'ensemble des prestations de formation professionnelle d'ARCAT n'étant pas soumis à TVA conformément aux dispositions de l'article 261.4.4°a) du Code général des impôts.

2.2- Les frais éventuels de transport, hébergement et restauration des intervenants d'ARCAT seront facturés en sus au CLIENT à l'issue de la prestation, en même temps que le prix de l'action correspondante.

2.3- En revanche, les frais de mission (transports, hébergement et restauration), les prestations d'ingénierie pédagogique, d'analyse des pratiques professionnelles et/ou de conseils effectués en dehors de toute action de formation restent soumises à la TVA.

• Conditions de règlement

2.4- Les paiements s'effectuent comptant et sans possibilité d'escompte conformément aux instructions portées sur la facture adressée au CLIENT, au plus tard 30 jours suivant la date de facturation.

2.5- En cas de non-paiement à cette date, les sommes dues font courir intérêt à compter de la date d'échéance à un taux égal à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal en vigueur conformément aux stipulations de l'article L.441-6 du Code de commerce.

2.6- En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, prévue au douzième alinéa du I de l'article L.441-6 précité, sera facturée au CLIENT.

• Cas de paiement direct par un OPCA

2.7- Le CLIENT s'engage à notifier à ARCAT toute éventuelle délégation de paiement auprès d'un OPCA, au plus tard avant le démarrage de l'action de formation. A défaut, ARCAT se réserve le droit de facturer directement le CLIENT pour la totalité des sommes dues.

2.8- A défaut de prise en charge par l'OPCA désigné par la structure de tout ou partie du montant de la formation dû et ce, pour quelque motif que ce soit, le CLIENT s'engage à régler le solde directement à ARCAT, sur présentation de la (des) facture(s) correspondante(s) qui lui sera (ont) adressée(s) à l'issue de la formation.

- **Utilisation des fonds**

2.9- Le montant de ce(s) versement(s) doit correspondre à l'exécution de l'action de formation dont bénéficient les candidats inscrits par le CLIENT. Les fonds versés par ce dernier ne peuvent être affectés qu'au financement de l'action de formation elle-même. Ces fonds ne peuvent en aucun cas être affectés à la rémunération des candidats inscrits à l'action de formation.

3. CONDITIONS D'ANNULATION

- **Cas d'abandon ou d'absentéisme**

3.1- En cas d'abandon et/ou d'absentéisme d'un ou plusieurs candidat(s) en cours de la prestation pour quelque cause que ce soit, le CLIENT reste toutefois redevable du montant total et forfaitaire du coût de l'action réalisée.

- **Annulation du fait du CLIENT**

3.2- En cas d'annulation de la prestation pour quelque cause que ce soit, le CLIENT doit en informer ARCAT par écrit au plus tard dix (10) jours ouvrés avant le début de la réalisation de l'action. Le cas échéant, le CLIENT s'engage à programmer la prestation dans les six (6) mois suivants la date initialement prévue.

3.3- A défaut, ARCAT se réserve le droit de facturer la totalité du coût de la prestation annulée à titre de dédit.

3.4- Dans tous les cas, les montants versés par le CLIENT à titre de dédit ne pourront pas être imputés au titre de sa participation au financement de la formation professionnelle continue.

- **Annulation du fait d'ARCAT**

3.5- Si ARCAT était exceptionnellement contraint d'annuler sa prestation, le CLIENT en serait informé par écrit dans les meilleurs délais afin de convenir de son report.

3.6- Dans ce cas, ARCAT s'engage à faire ses meilleurs efforts pour mettre en place une nouvelle session dans les meilleurs délais, avec les mêmes formateurs/consultants ou des formateurs/consultants de qualification équivalente.

4. CONFIDENTIALITÉ

4.1- ARCAT s'engage à considérer comme strictement confidentiels tous les renseignements écrits ou oraux que le CLIENT pourra être amené à lui transmettre dans le cadre de la présente proposition commerciale.

4.2- Par conséquent, ARCAT s'engage à ne divulguer, en aucun cas, les documents ou informations dont il aura eu connaissance dans le cadre de sa mission et à ne les dévoiler qu'à des personnes liées également par un engagement de confidentialité, ces divulgations étant dans tous les cas limitées à ce qui est strictement nécessaire. 3

5. FORCE MAJEURE

5.1- De convention expresse, et notwithstanding toute faute de sa part, la responsabilité d'ARCAT ne sera pas engagée en cas de survenance d'événements de force majeure.

5.2- Sont considérés comme cas de force majeure ceux habituellement retenus par la jurisprudence des Tribunaux français.

5.3- En cas d'événement de force majeure ne permettant pas à ARCAT d'assurer tout ou partie de la prestation, celui-ci s'engage à rechercher toute solution permettant, dans des conditions raisonnables de coût et de contraintes d'exploitation, de poursuivre l'exécution normale des prestations.

5.4- A défaut, l'exécution de la prestation est suspendue. Dans ce cas, et si l'événement se poursuit pendant plus de deux (2) mois, chacune des Parties peut résilier la convention par lettre recommandée avec accusé de réception sans que l'autre Partie ne puisse prétendre à des dommages et intérêts de ce fait.

6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

6.1- L'ensemble des programmes et des supports pédagogiques d'ARCAT, quelle qu'en soit la forme et, notamment, tous documents manuscrits, imprimés, numérisés, scannés et/ou enregistrés sur tout support tels que fascicules, cédéroms, clé USB, disquettes et/ou DVD, remis aux animateurs, candidats et/ou au CLIENT dans le cadre l'action de formation, sont des oeuvres de l'esprit protégées par les dispositions des articles L. 112-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle, dont ARCAT est seul titulaire des droits d'auteur.

6.2- Par conséquent, le CLIENT s'engage à ne modifier ni altérer aucune marque ni inscription figurant sur tout ou partie des programmes de formation et supports pédagogiques d'ARCAT.

6.3- Les programmes de formation et supports pédagogiques d'ARCAT et, plus généralement, les documents relatifs au contenu des formations proposées ne pourront être utilisés qu'au bénéfice des seuls salariés du CLIENT et ne pourront en conséquence être reproduits, communiqués ni cédés au profit de toute autre personne physique ou morale sans l'accord préalable écrit d'ARCAT.

7. DONNÉES PERSONNELLES ET CNIL

7.1- Les données personnelles des participants à la formation (Ci-après dénommés « Stagiaires ») sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par les services d'ARCAT en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation en application de l'article L 6353-9 du Code du travail et des services d'ARCAT associés. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le Stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à ARCAT (94-102, rue de Buzenval - 75020 PARIS).

En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par ARCAT aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

8. RÉVISION DE PRIX

Le cas échéant, la proposition financière du PRESTATAIRE acceptée par le CLIENT sera révisée à chaque date anniversaire du contrat par application automatique de la formule de révision de prix suivante :

$$P1=P0(S1)$$

S0

Où P1 = prix révisé en EUR HT

P0 = prix initial en EUR HT

S1 = indice Syntec à la date de renouvellement du contrat

S0 = indice Syntec à la date de signature du contrat où à la date anniversaire du contrat pour les périodes postérieures.

9. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

La responsabilité d'ARCAT ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des module(s) de formation par les Stagiaires de la formation ou toute cause étrangère à ARCAT.

Quel que soit le type de prestations, la responsabilité d'ARCAT est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le CLIENT. ARCAT ne sera tenue à réparation au titre du Contrat que dans la limite du montant du prix payé pour la prestation commandée pour tous préjudices confondus.

10. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Pour chaque action de formation, le CLIENT s'engage à respecter le règlement intérieur d'ARCAT et la charte remise en début de formation aux stagiaires et se porte fort pour ses préposés (stagiaires de la formation) du respect de ce règlement. Le règlement intérieur d'ARCAT est affiché dans les locaux.

11. DROIT APPLICABLE - LITIGES

11.1- Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française.

11.2- Avant tout recours judiciaire, les Parties s'engagent à tenter de régler à l'amiable leur litige pendant une durée de trente (30) jours à compter de la date de la première lettre recommandée avec accusé de réception mentionnant le différent. Le cas échéant, en l'absence de retrait du pli postal par la Partie avisée, la date de première présentation vaut date de réception.

12. DURÉE DE VALIDITÉ

Les présentes conditions générales de vente sont valables à compter de leur date de mise à jour, le 30/10/2018, pour une durée indéterminée.

CONTACT

**Pour toute demande d'informations commerciales,
pédagogiques, d'accessibilité ou de financement :**
info-formation@arcat-sante.org

Association ARCAT

94 - 102 rue de Buzenval

75020 Paris

01 44 93 29 29

www.arcat-sante.org

